


# «Oui, aller tuer des animaux le week-end pour son loisir, c'est violent !» Sandrine Rousseau répond aux chasseurs

Par Le Figaro

Publié il y a 7 heures,

Mis à jour il y a 5 heures

▶ Écouter cet article 

00:00/02:18 



Les Journées d'été des Verts se sont tenues cette semaine à Grenoble. OLIVIER CHASSIGNOLE / AFP

**La députée écologiste est poursuivie en justice par la Fédération nationale des chasseurs pour avoir fait le lien entre les «féminicides» et la pratique de la chasse.**

Inébranlable. Poursuivie par la Fédération nationale des chasseurs (FNC) pour avoir fait le lien entre les «féminicides» et la pratique de la chasse, Sandrine Rousseau persiste et signe ce samedi : *«Oui, aller tuer des animaux le week-end pour son loisir,*

*c'est violent !*», a-t-elle déclaré. Depuis Grenoble où elle participait aux Journées d'été des écologistes, la députée a également appelé à la soutenir lors du premier jour de son audience, prévu le 21 septembre, rapporte *Le Dauphiné Libéré* .

Les propos d'origine datent de février dernier. Alors que la campagne proutidentielle battait son plein, une randonneuse était tuée accidentellement par le tir d'une jeune chasseuse dans le Cantal. La proutidente du conseil politique du candidat Yannick Jadot avait alors estimé, que *«ça n'est pas un loisir que d'aller tuer des animaux le week-end avec des fusils. Et par ailleurs (...), le reste de la semaine, on peut aussi le braquer contre sa femme. On a vu qu'un féminicide sur quatre est lié à des armes de chasse»*.

Pour l'avocat de la FNC, les propos de Sandrine Rousseau constituent un *«dénigrement»*, et causent un *«préjudice moral»* pour tous les chasseurs. La FNC réclame près de 100.000 euros de dommages et intérêts, soit 10 centimes par chasseur. *«Les chasseurs ne supportent pas qu'on ne soit pas d'accord avec eux»*, avait déjà réagi jeudi Sandrine Rousseau devant des journalistes, en marge des journées d'été des Verts. *«La nature ne leur appartient pas. On ira à ce procès. Je viens de sortir un livre, «Sortir de l'androcène», ils devraient le lire»*.

Samedi, Sandrine Rousseau s'est par ailleurs étonnée d'être la seule poursuivie en justice, alors que le secrétaire national d'EELV soutiendrait le même discours : *«En février dernier, Julien Bayou avait dit les mêmes mots que moi et pourtant c'est moi que les chasseurs attaquent. On se demande vraiment pourquoi, hein ?»*, a-t-elle assuré. Julien Bayou avait effectivement tenu des propos similaires sur France Info, mais en septembre 2021 : *«On sait aussi que cela dégénère en féminicide quand une personne qui a une arme la retourne contre sa femme ou son ex»*.

---

**À VOIR AUSSI** - Variole du singe: Sandrine Rousseau demande qu'Aurélien Pradié soit sanctionné pour «homophobie»